**F**



**A/59/****13 Add.1**

**ORIGINAL :** **anglais**

**DATE :** **9 octobre 2019**

# Assemblées des États membres de l’OMPI

**Cinquante-neuvième série de réunions  
Genève, 30 septembre – 9 octobre 2019**

Rapport de Synthèse

*Additif*

### Point 8 de l’ordre du jour unifié

### Nomination du Directeur général en 2020

L’Assemblée générale de l’OMPI, le Comité de coordination de l’OMPI et les assemblées des unions de Paris et de Berne, chacun pour ce qui le concerne :

* + 1. ont pris note de l’envoi de la circulaire reproduite à l’annexe II du document A/59/4;
    2. ont modifié la “Procédure [de 1998] de désignation d’un candidat et de nomination au poste de Directeur général de l’OMPI” comme indiqué aux paragraphes 10 et 11 dudit document pour créer la nouvelle procédure de 2019 reproduite en son annexe III;
    3. ont adopté une dérogation ponctuelle de la “Procédure de désignation d’un candidat et de nomination au poste de Directeur général de l’OMPI”, comme indiqué au paragraphe 12 de ce même document, afin de convoquer le Comité de coordination de l’OMPI les 5 et 6 mars 2020;
    4. ont approuvé la convocation de l’Assemblée générale de l’OMPI, de l’Assemblée de l’Union de Paris et de l’Assemblée de l’Union de Berne les 7 et 8 mai 2020;
    5. ont approuvé le calendrier prévu pour le déroulement de la procédure, comme indiqué au paragraphe 13 du document.

[Fin du document]